

PREMIER ET UNIQUE MAGAZINE CONSACRÉ À L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

ELDjazair.com

Mémoria

Supplément ELDJAZAIR.COM

www.memoria.dz

N°21 - Février. 2014



Le combat des intellectuels pour la libération



*Affaire
SALAH
ZAMOUM
ou Tilsit*



**LES
DÉTAILS
D'UNE
NEGOCIATION**

**ESPRITS LIBRES
FACE À LA GUERRE**

L'AFFAIRE

SI SALAH



ZAMOUM **OU** TILSIT



**LES DÉTAILS
D'UNE NÉGOCIATION**

Par Boualem Touarigt

GUERRE DE LIBÉRATION

Histoire

En 1960, la Wilaya IV fut ébranlée par une affaire qui se termina d'une manière tragique et agita les rangs des moudjahidine. Quand elle eut lieu, elle resta limitée à un nombre très restreint de personnes. Les militaires français lui donnèrent le nom de code « Tilsit ». Elle fut aussi connue sous le nom de « l'affaire Si Salah » du nom du chef de la Wilaya IV de l'époque, Mohamed Zamoum dit Si Salah.

Le point fort de cet épisode de la guerre de libération a été la rencontre qui eut lieu à l'Élysée le 10 juin 1960 entre le général de Gaulle et une délégation de la Wilaya IV, composée de son chef Si Salah, de l'adjoint militaire de celui-ci, Djillali Bounaama, dit Si Mohamed, de son adjoint politique Lakhdar Bouchama. Dans quel contexte a eu lieu cette rencontre ? Quels étaient les buts recherchés ?



Djilali Bounaâma

Salah Zamoum



Général de Gaulle



Il semble que l'initiative de cette démarche serait venue des bureaux du colonel Jacquin, les services spécialisés de l'armée française, chargés de l'intoxication et du noyautage de l'ALN, en particulier du capitaine Heux, chef du Bureau Etudes et Liaisons (BEL). Ce dernier s'était fait connaître en montant des contre-maquis opposés à l'ALN, dont celui du fameux

Belhadj Djillali Abdelkader qui fut membre de l'état-major de l'OS en 1948 avant de devenir indicateur du colonel Schoen à la veille du 1er novembre 1954 et de monter des maquis anti-ALN qu'il dirigea sous le nom de Kobus. Les services français avaient intercepté des communications radio entre la Wilaya IV et l'état-major de l'ALN posté à la frontière Ouest.



Lakhdar Bouchama à droite de la photo

GUERRE DE LIBÉRATION

Histoire

De plus, les multiples rapports de leurs espions leur indiquaient que les combattants avaient beaucoup souffert des opérations du plan Challe. Les barrages électrifiés avaient rendu impossible tout ravitaillement en armes et munitions et les pertes en combattants avaient été très importantes.

En janvier 1960, le colonel Jacquin entreprit de prendre contact avec la Wilaya IV, par l'intermédiaire du cadi Kadour Mazighi qu'il savait en contact avec le FLN. Celui-ci, très prudent, fit traîner les choses. En mars 1960, relancé par le capitaine Heux, il révéla ce qui aurait été selon lui le sentiment des combattants de l'ALN: ceux-ci ne seraient pas contre l'ouverture de négociations avec le gouvernement français sur la base de la reconnaissance du droit des Algériens à l'indépendance. Le recours à l'autodétermination proposé par de Gaulle le 16 septembre 1959 n'était pas rejeté. Mais ils auraient refusé de discuter avec des militaires ou des représentants du Gouvernement général en qui ils n'avaient pas confiance. Si des



Le référendum sur l'autodétermination



Les barrages électrifiés de la ligne Challe

négociations devaient s'ouvrir, ce seraient avec des représentants au plus haut niveau, directement mandatés par le général de Gaulle. Le cadi de Médéa s'en ouvrit à un de ses amis, le procureur d'Alger, Robert Schmelk qui lui prit un rendez-vous avec Edmond Michelet, ministre de la Justice, un proche du général de Gaulle. Il est reçu le 19 mars. Informé, le général de Gaulle demande la poursuite des contacts et charge son conseiller Bernard Tricot d'en suivre le déroulement.

A Alger, un nombre restreint de personnes est mis dans la confiance : le gouverneur général Paul Delouvrier, le général Challe, commandant en chef de l'armée, le colonel Henri Jacquin, patron de la guerre psychologique et son subordonné le lieutenant Heux, chef du BEL. Le général Roy, commandant de la zone de Médéa, est mis dans le coup et reçoit des instructions de suspendre les opérations pour faciliter le déplacement des émissaires. La première rencontre a lieu le 28 mars au siège

de la préfecture de Médéa. Les représentants personnels du chef de l'Etat et de son premier ministre, respectivement Bernard Tricot et le colonel Mathon, rencontrent des délégués de la Wilaya IV : les commandants Halim (responsable renseignements et liaisons), Lakhdar Bouchama (responsable politique) et le capitaine Abdelatif (chef de la zone de Médéa). Pour ces derniers, l'idée d'indépendance découlait de l'autodétermination. Ils expliquèrent que tel était le but de la révolution déclenchée le 1er novembre 1954 et qu'ils étaient prêts à discuter avec des représentants du gouvernement français sur cette base. Ils confirmèrent les principes du FLN, déjà exprimés de façon officielle à plusieurs reprises : ils réclamaient l'égalité totale en droits et en devoirs de tous les habitants de l'Algérie quelle que soit leur confession. La révolution algérienne n'avait pas pour but d'exclure une partie de la population. Tous les Algériens devaient accepter de vivre ensemble dans un même Etat, jouissant tous

GUERRE DE LIBÉRATION

Histoire

des mêmes libertés individuelles et collectives et des mêmes droits. Les participants, satisfaits du climat de cette première rencontre, convinrent de se retrouver pour discuter des modalités pratiques d'un cessez-le-feu. Les protagonistes se retrouvèrent une seconde fois le 31 mars au même endroit. Il y eut ce jour-là un premier accord sur quelques points importants du cessez-le-feu. Les soldats de l'ALN seraient reconnus comme combattants réguliers et une loi d'amnistie interviendrait aussitôt après l'auto-détermination. Les armes seraient déposées dans des endroits fixés par accord mutuel et sous garde mixte. Les délégués de la Wilaya IV prévinrent leurs interlocuteurs que ces accords étaient soumis à l'approbation de leurs chefs de zone puis des responsables des autres wilayas. Ils demandèrent un délai de deux mois pour passer à la phase suivante.

La rencontre eut lieu le 31 mai 1960. Les représentants de la Wilaya IV exprimèrent les réticences de leurs compagnons. Ils exigèrent de rencontrer une haute personnalité représentant directement le gouvernement français. Leurs vis-à-vis demandèrent un délai de quarante-huit heures. Le 2 juin arriva l'accord de Paris : une haute personnalité recevrait les délégués à Paris pour officialiser les termes de l'accord. Le 7 juin, le cadî de Médéa reçut le message d'accord de la Wilaya IV. Rendez-vous fut pris pour le 9 juin.

Dans la plus grande discrétion, deux hélicoptères transportèrent les trois émissaires des djounoud



Les négociateurs du GPRA à Evian

jusqu'à l'aéroport de Maison-Blanche où les attendait l'avion spécial qui les déposa dans la nuit à l'aéroport de Villacoublay. Si Salah, commandant de la Wilaya était accompagné de ses deux adjoints Si Mohammed (adjoint militaire) et Si Lakhdar Bouchama (adjoint politique). Ils furent hébergés avec leurs accompagnateurs Tricot et Mathon dans un pavillon de chasse de la forêt de Rambouillet. Le lendemain soir, 10 juin 1960, ils furent introduits dans le bureau du général de Gaulle. Le chef de l'Etat français confirma les positions de ses émissaires et exposa sa politique. Il reconnut le droit à l'indépendance du peuple algérien si telle était la volonté exprimée à l'issue du référendum d'autodétermination. Si Salah aurait, de son côté, informé de l'accord des combattants pour négocier si le principe de l'indépendance était reconnu au peuple algérien. Pour lui, le GPRA était l'autorité légitime du FLN. « Si le GPRA répond à vos offres, vous n'entendrez plus

parler de nous. » Il confirma que ce serait seulement dans le cas contraire, c'est-à-dire si l'offre de négociations sur la base du droit à l'indépendance du peuple algérien était éventuellement rejetée par le GPRA que les discussions pourraient continuer mais cette fois-ci avec des représentants de toutes les wilayas. Le général s'engagea à respecter les clauses du cessez-le feu qui serait conclu. Il informa ses interlocuteurs qu'il allait faire



Salah Zamoum au maquis

GUERRE DE LIBÉRATION

Histoire

une nouvelle offre au GPRA.

Le 14 juin 1960, le général de Gaulle lança un appel direct au GPRA pour l'ouverture de négociations : « Une fois de plus, je me tourne vers les dirigeants de l'insurrection. Je leur déclare que nous les attendons ici pour trouver avec eux une fin honorable aux combats qui se traînent encore, régler la destination des armes, assurer le sort des combattants. » Il renouvela son offre de permettre la libre expression du peuple algérien et s'engagea à respecter ce choix. Le GPRA donna son accord six jours plus tard et accepta d'entamer les négociations à Melun.

Le 11 juin, les délégués de la Wilaya IV étaient de retour à Médéa. Le 21 juin, Si Salah quitta ses troupes pour se rendre dans la Wilaya III, afin de discuter avec le colonel Mohand Oulhadj de la démarche qu'il avait entreprise. La veille, le GPRA avait officiellement répondu à l'appel du général de Gaulle. La négociation s'ouvrit à Melun le 25 juin.

Les officiers de la Wilaya IV ne suivirent pas leurs chefs qui ne les avaient pas consultés au préalable. Lakhdar Bouregaâ, ancien chef de la katiba Zoubirya et alors lieutenant, adjoint du capitaine Abdelatif, chef de la zone de Médéa, et le sous-lieutenant Bousmaha rencontrèrent le commandant Si Mohamed qui leur parla de la rencontre de l'Elysée. Ils le convainquirent de renoncer à poursuivre dans cette voie. Si Mohamed décida de prendre le commandement de la wilaya, soutenu par

Lakhdar Bouregaâ



ses officiers. Il ordonna la destitution de Si Salah et l'arrestation de tous ceux qui furent impliqués dans les contacts avec de Gaulle. Ces ordres écrits furent remis au lieutenant Lakhdar qui se rendit immédiatement, en compagnie de Bousmaha et de son groupe de djounoud, au domicile du cadî où ils trouvèrent le commandant Lakhdar Bouchama. Celui-ci fut arrêté et conduit au milieu de la nuit auprès de Si Mohamed. On lui demanda de rédiger un rapport détaillé qui fut transmis au

GPRA le 22 mars 1960. Le lieutenant Lakhdar Bouregaâ fut chargé de contacter Abdelatif et de le ramener pour être jugé. A son retour, il apprit que le commandant Lakhdar fut jugé et exécuté. Si Mohammed prononça la dissolution du commandement de la Wilaya IV et mit en place une direction collégiale composée des chefs de zone et qu'il réunit à Sabbah, près de Berrouaghia. Abdelatif fut innocenté et laissé en vie. Les services du BEL montèrent à ce moment une opération d'intoxication. Ils envoyèrent un de leurs agents algériens qui se fit passer pour un homme de liaison de la Wilaya IV, en vue de prendre contact avec Abdelatif et de l'informer des renseignements qui leur étaient parvenus par ailleurs selon lesquels Si Mohamed ne suivait plus le plan de paix séparée. Des documents transmis à plusieurs officiers de l'ALN firent courir le bruit que le capitaine Abdellatif aurait été ar-



Debout de g. à dr. : Mohand Oulhadj, Dr Benabid, Colonel Amirouche, Maitre Youcef Benabid, Mohand Said Aissani

GUERRE DE LIBÉRATION

Histoire

rêté au cours d'une embuscade où ses compagnons étaient tombés et qu'il avait été libéré. Le commandement de la Wilaya IV condamna alors Abdelatif qui fut exécuté en août 1960 malgré l'intervention de Lakhdar Bouregaâ pour obtenir son acquittement.

En septembre 1960, Si Salah et Si Halim qui étaient en Wilaya III auprès du colonel Mohand Oulhadj qu'ils n'avaient pas réussi à convaincre étaient de retour au commandement de leur wilaya, près de Chréa. Halim fut aussitôt arrêté et exécuté. On ne le passa pas en jugement et on ne lui donna pas l'occasion de rédiger un rapport pour s'expliquer, contrairement au commandant Lakhdar et au capitaine Abdelatif. Si Salah fut laissé en liberté en compagnie de Lakhdar Bouregaâ et garda son arme. En route vers Tunis, pour y être jugé par le GPRA, il tomba dans une embuscade à M'chedallah, près de Bouira, le 20 juillet 1961.



Général de Gaulle

Le 8 août 1961, Si Mohamed fut encerclé dans une maison de la banlieue de Blida qu'il avait prise pour refuge. Il n'y aura pas de survivants dans l'assaut qui aurait été exécuté par un commando des troupes spéciales de services français, spécialement ramené de Corse.

La position du général de Gaulle

Le 16 septembre 1959, le général de Gaulle se déclarait pour l'autodétermination du peuple algérien, au suffrage universel intégral. Sa position avait évolué. Il avait espéré un temps un plan à la malgache ou à la camerounaise : éliminer les éléments radicaux qui avaient pris les armes, entamer des réformes politiques dans le sens de plus d'égalité pour les Algériens, améliorer les conditions de vie de Algériens qui auraient ainsi soutenu son projet et dégager une élite locale acquise à la France et disposant d'un minimum de crédibilité auprès des populations. Il avait ainsi mené de pair les deux aspects de sa stratégie : le plan Challe pour réduire les combattants et le plan dit de Constantine pour susciter l'adhésion des Algériens en améliorant matériellement leurs conditions. Un certain nombre de difficultés étaient apparues qui rendirent impossible son plan initial d'une Algérie française. Il ne trouva pas sa « troisième force », cette élite politique algérienne qui l'aurait soutenue et à qui il aurait confié le soin de conduire une Algérie française remaniée. Il constata que le FLN avait réussi à regrouper les élites,

même les plus francophiles et les plus aisées. Les moyens colossaux mis en œuvre pour éliminer la révolution armée ne produisirent pas le résultat escompté : les maquis de l'intérieur avaient subi de très grandes pertes et se retrouvaient démunis d'armes et de munitions. Mais le climat d'insécurité se maintenait et la pacification n'arrivait pas à sécuriser des zones importantes du pays, dans les campagnes et les villes. Les combattants de l'intérieur avaient tenu. L'ascendant psychologique était de leur côté. L'effort humain et matériel consenti par le gouvernement français pour le plan Challe était trop lourd et ne pouvait pas être maintenu pour une longue période, sauf à remettre en cause les plans du général de Gaulle pour moderniser la France. Les succès militaires temporaires et relatifs avaient des conséquences politiques désastreuses auprès des populations algériennes que de Gaulle voulaient gagner à son plan. L'extension de la répression renforça la volonté d'indépendance des Algériens au sein de toutes les couches sociales, aussi bien dans les campagnes que dans les villes. Comme à son habitude, le général avançait en retouchant son plan en fonction de l'évolution de la situation. Il acquit la conviction que le maintien d'une Algérie française était illusoire. La question pour lui était simple : comment garder une forte influence en Algérie, une maîtrise en réalité, une Algérie indépendante dans la dépendance : un pouvoir algérien apparemment libre de tous liens et

GUERRE DE LIBÉRATION

Histoire

Massacres et répressions

disposant de l'appui de la population, mais reconnaissant la mainmise des entreprises françaises sur les richesses (en particulier le pétrole), le maintien de bases militaires et nucléaires, une dépendance technique et culturelle avec dans tous les rouages de l'économie et de l'enseignement des cadres formés par la France. Ce plan réussit dans quelques anciennes colonies françaises d'Afrique. Satisfaire la volonté d'indépendance des populations mais maintenir des liens subtils de dépendance effective. Avec le recul, on peut dire aujourd'hui que de Gaulle avait fléchi sa position et avait compris que l'intérêt de la France était dans une Algérie indépendante formellement, mais en réalité totalement soumise. L'annonce d'un référendum sur l'autodétermination était la formulation politique honorable de cette solution. A la limite il ne cherchait plus une soumission du FLN, ni une reddition des combattants. Il voulait un FLN « domestiqué » miné par des contradictions internes, obtenant l'indépendance, ce qui aurait satisfait le désir des plus radicaux et de la population, mais soumis à la mainmise économique, culturelle et technique de la France. La victoire militaire derrière laquelle il courait et pour laquelle il avait consenti d'importants efforts était impossible et trop coûteuse en hommes et en matériel avec des conséquences politiques et morales désastreuses. C'est en décembre 1960, qu'il perdit ses illusions d'un soutien des Algériens



à sa politique. L'indépendance de l'Algérie était alors inéluctable et il restait à trouver les combinaisons politiques pour imposer au FLN une « Algérie coopérant avec la France ». Il mena jusqu'à mars 1962 différentes manœuvres. En 1960, quand il reçut les délégués de la Wilaya IV, il n'est pas sûr qu'il cherchait une paix séparée avec les combattants de l'intérieur. Par la suite, il insista pour verrouiller l'exploitation du pétrole saharien

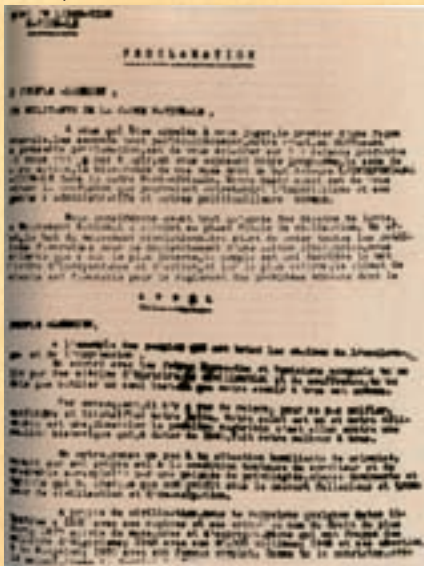
Parmi les difficultés rencontrées et qu'il devait contourner : l'attitude de l'armée et des éléments extrémistes de la minorité européenne. L'état-major de l'armée française croyait en une victoire militaire mais n'avait aucun sens politique. La généralisation de la torture, la répression systématique, les camps de concentration, le déplacement des populations avaient rendu impossible toute adhésion des populations algériennes au maintien de

la présence française. L'armée française pensait qu'il ne fallait pas négocier avec le FLN et ne comprenait rien aux subtilités politiques du général de Gaulle. Leur attitude était un obstacle pour la solution néocoloniale que cherchait le chef de l'Etat français, et le maintien de la guerre totale empêchait les objectifs de modernisation militaire et économique de la France. L'intérêt de la France était dans une fin rapide de la guerre et dans la fin de l'Algérie coloniale, ce qu'il nomma « l'Algérie de papa ». Quant aux extrémistes de la minorité européenne de l'Algérie, de Gaulle en fit très peu cas. Pour sa démarche pour exiger des droits et des garanties pour ceux qui voudraient rester Algériens, il n'eut aucun mal à trouver un accord avec le GPRA qui proposa de lui même des solutions avancées en consultations avec ceux d'entre eux qui étaient partisans de l'indépendance.

GUERRE DE LIBÉRATION

Histoire

Copie de la déclaration du 1er Novembre



Les actions du 1er Novembre 1954



Si Salah a-t-il négocié ?

Les témoignages directs et rapportés de ceux qui assistèrent, du côté français, à la rencontre de l'Élysée, sont éloquentes. Si Salah aurait déclaré: « Si le GPRA répond à vos offres, vous n'entendrez plus

parler de nous. » Pour lui, la base de discussion était la déclaration du 1er novembre 1954. Il faut rappeler que celle-ci proclamait entre autres : "...nous avançons une plate-forme honorable de discussions aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et recon-

naissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes. » Dans son discours du 16 septembre 1959, le général de Gaulle reconnaissait le droit du peuple algérien à l'autodétermination. Le GPRA répondit aussitôt en déclarant que « la paix



Hocine Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella, Rabah Bitat, Mohamed Boudiaf et Mohamed Khider au Maroc

GUERRE DE LIBÉRATION

Histoire

peut être immédiate ». Il estimait que la déclaration du chef de l'Etat français était une avancée significative même s'il se méfiait des manœuvres et voulait des garanties quant à la sincérité du scrutin. Si Salah avait précisé qu'ils ne confirmeraient leur position qu'une fois obtenu l'accord des combattants des autres wilayas et dans le cas d'un refus du GPRA d'accepter une offre de pourparlers.

Le 20 novembre 1959, dans un communiqué, le GPRA, répondant à la conférence de presse du 10 novembre du général de Gaulle, informait qu'il avait pris la décision « de confier à MM Aït Ahmed, Ben Bella, Bitat, Boudiaf, Khider la mission d'entamer avec le gouvernement français les négociations ». Quelques mois plus tard, Si Salah au cours d'un contact avec les représentants du général de Gaulle aurait demandé à rencontrer les dirigeants du FLN dans leur prison pour les consulter et obtenir leur accord, en cherchant lui aussi, à leur confier le soin d'entamer des négociations. De Gaulle aurait refusé.

Au cours des premiers contacts qui avaient eu lieu par l'intermédiaire du cadî de Médéa, les commandants Halim, Lakhdar Bouchama et le capitaine Abdelatif avaient été clairs : il ne s'agissait pas de paix des braves, on en était bien loin. Ils acceptaient de négocier à la suite de la reconnaissance officielle par de Gaulle du droit des Algériens à l'autodétermination. Ils estimaient que leur attitude était conforme aux engage-

ments du FLN qui s'était toujours déclaré prêt à négocier sur une base claire. Pour ces derniers, l'idée d'indépendance découlait de l'autodétermination. Ils avaient rappelé les principes du FLN. En fait ils avaient exprimé leur accord pour la libre expression du droit du peuple algérien, réclamation maintes fois affirmée par le FLN sur le plan international. En fait le message transmis était clair: « Si vous reconnaissez notre droit à l'indépendance, nous sommes prêts à discuter d'un cessez-le-feu. »

Commandant Si Salah

Mohamed Zaamoum est né en 1928 à Aïn Taya. Il a occupé un poste dans l'administration de la commune d'origine de sa famille, Ighil Imoula et a milité dans l'Organisation Spéciale. Le 1er novembre 1954, il monta des groupes de combattants que le colonel Ouamrane dirigea dans les attaques à Blida. Il occupa le



poste de commissaire politique de la Wilaya IV, sous la direction du colonel Bougara dit Si M'hamed à qui il succéda. En 1958, il est membre du CNRA et est envoyé en mission à Tunis. On raconte qu'il aurait très mal accueilli la proposition qu'on lui avait faite de rester à l'extérieur. Il rejoignit sa wilaya et aurait gardé une certaine animosité contre les dirigeants de la Révolution installés à Tunis qu'il considérait alors comme étant indifférents aux souffrances des combattants de l'intérieur.

Commandant Si Mohamed

Né le 16 avril 1926 à Molière dans l'Ouarsenis, Djilali Bounaama a participé à la Seconde Guerre mondiale dans le corps des tirailleurs, puis a travaillé dans les mines du nord de la France. En 1954, il participe au congrès organisé par le MTLD à Hornu. Il a rejoint l'ALN en 1956 dans l'Ouarsenis. Il dirige la zone 3 de la Wilaya IV et se fait connaître dans la lutte contre les contre-ma-



GUERRE DE LIBÉRATION

Histoire

quis montés par l'armée française, en particulier celui dirigé par Kobus. Il résiste aux multiples opérations menées dans sa zone au cours du plan Challe. Les katibas sont éclatées en petits groupes, quittent les montagnes, évitent les combats directs et se terrent dans les faubourgs des villes, procédant par harcèlements et attaques surprises là où elles ne sont pas attendues. Il développe les transmissions et les campagnes d'information. Il organise un service bien étoffé, dissimulé dans plusieurs locaux à proximité de Blida. Il tombe le 8 août 1961 dans l'assaut de son refuge donné par des troupes spéciales ramenées de Corse.

Commandant Lakhdar Bouchama

Né au début des années trente à Novi près de Ténès, Lakhdar Bouchama avait fait des études de lettres à Alger avant de rejoindre l'ALN en 1956. Après être passé par le commando Djamal, il est nommé capitaine chef de la zone 4. Le 14 janvier 1960, au cours d'une réunion du conseil de la Wilaya IV, il est nommé commandant chargé des renseignements et liaisons.

Commandant Halim

Yahia Hamdi est originaire de Sidi Aïssa. Il aurait suivi une formation militaire en Egypte. Il était arrivé en 1957 dans la Wilaya IV. Il a été capitaine, responsable de la zone 1 (Palestro-Tablat). À la réunion du 14 janvier 1960, Halim est promu commandant.

Capitaine Abdelatif

Othman Telba est originaire de Koléa. Il a fait partie du commando d'élite Ali Khodja. A la fin de 1959, il est responsable de la zone de Médéa.

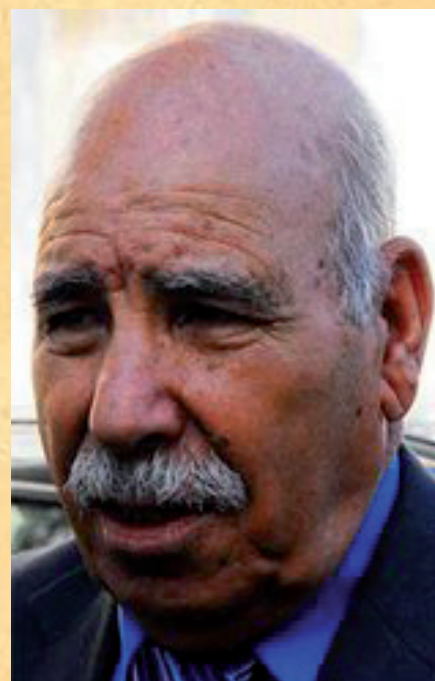
Lakhdar Bouregaâ

Né en 1933 dans la région de Médéa, Lakhdar Bouregaâ a fait partie de l'OS. Appelé sous les drapeaux, il a fait son service militaire au centre d'instruction de Mostaganem. Il est envoyé ensuite dans les chasseurs alpins à Briançon avant d'être affecté au Maroc. En 1956, il déserte et rejoint l'ALN à Chebli. Il est ensuite affecté à la zone de Bouzegza et commande la katiba Zoubiria. En 1959, il est adjoint de Abdelatif à la zone de Médéa.

Boualem Touarigt



Lakhdar Bouchama à droite



Lakhdar Bouregaâ